

COMMANDERIE SAINT-CHRISTOPHE, BRIGNOLES

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

- Carrefour de route :
 - Axe Nord-Sud : arrière-pays vers les ports Hyères, Fréjus, Toulon et Marseille
 - Axe Est-Ouest : Route de l'orient : pèlerins et marchandises vers la terre sainte.
- Proximité de la voie aurélienne.
(Villa Romaine dans le champ attenant) (Colline du Castellans : Castrum Romain)
- Gué sur le Caramy datant de l'époque Romaine.
- Édifice construit sur un éperon rocheux (à son extrémité occidentale) parfaitement orienté Est-Ouest failles des roches pratiquement verticales : choix tellurique.

APPELLATION SOUS LE VOCABLE DE SAINT-CHRISTOPHE

Dès 1025

- Halte des pèlerins dans les deux directions Est et Ouest :
 - Sur la route des croisades
 - Vers les grands pèlerinages : St-Jacques de Compostelle passage obligatoire des pèlerins provenant de l'Est.

Témoins de cette époque : l'importante nécropole médiévale sur l'éperon (fouilles de sauvetage de 92)

ABSIDE :

Dans sa partie basse appareillage de petits moellons Romains ! Témoins d'un lieu de culte plus ancien (monnaies et tessons de poterie du II au IV siècle). Vraisemblablement emplacement d'un baptistère.

HISTORIQUE :

Édifice figurant dans les annexes du cartulaire de St-Victor de Marseille dès 1025, lors d'une donation par Gualdrade et Geoffroy de Rians, riche famille provençale, à l'Abbaye St-Jean d'Esparron (dépendance de St-Victor).

Lors du début des travaux de restauration de la chapelle en 1992, on découvrit que cette première chapelle du tout début du XI siècle était conservée dans sa quasi-totalité, en effet :

- Les 4 murs (sauf partie Nord-Est) : Chapelle-Halle avec voûte en berceau dans la 1ère travée et couverture en charpente pour le reste de l'édifice.
- Ouverture du XIe siècle :

1 - La grande porte au nord aux proportions de 2.5 appareillage en tuf comme les 4 angles de la chapelle. Porte destinée à la population et aux séculiers.

2 - La porte Sud-Est permettant au chœur de la chapelle de communiquer avec un petit bâtiment latéral attenant. Cette porte ouverte sous un arc de décharge latéral comporte un arc surhaussé sur deux montants plus étroits. (Influence orientale). Porte réservée aux moines à l'identique de St-Symphorien de Buoux (Vaucluse).

3 - 3 baies à ébrasement intérieur (dans les travées 2, 3, 4). Type d'ouverture abandonné dès la fin du XI siècle.

Cet ensemble du XI siècle revêt un caractère tout à fait exceptionnel et en fait l'édifice le plus ancien de l'époque médiévale du midi de la France par son importance et par le nombre des particularités architecturales de cette époque.

Elle constitue aujourd'hui le témoin-type du début de l'Art Romain Provençal. (C'est pour cette raison que l'ensemble de l'édifice inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1984 est en instance de classement définitif).

DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XII SIÈCLE

Comme l'annonce le panneau de l'autoroute : « Ferme des Templiers XII siècle », vraisemblablement au cours d'un échange entre l'Abbaye de St-Victor de Marseille et l'Ordre du Temple, celui-ci, en pleine extension récupéra l'édifice existant avec les terres attenantes.

INTERVENTIONS TEMPLIÈRES :

- 1 - Mise en place de 3 arcs-diaphragmes compartimentant la chapelle en travées selon les normes du nombre d'or.
- 2 - Ouvertures de 2 nouvelles baies dans l'abside à double ébrasement orientées selon les 2 St-Jean: au Nord St-Jean Baptiste 21 Juin ; au Sud St-Jean Evangéliste 27 Décembre pour les 2 solstices d'été et d'hivers. .
- 3 - Prolongement de la voûte existante dans la 2ème travée et pour cela mise en place sur les parties latérales d'arc de décharge pour supporter la dite voûte. L'arc de décharge sur le mur Sud passant devant la baie du XIè siècle.
- 4 - Au-dessus de l'arc-diaphragme séparant les travées IV et V, qui est plus bas que les autres, mise en place d'un mur fermant la partie haute de ces 2 travées.

DANS UNE PÉRIODE INTERMÉDIAIRE (avant la fin du XIII siècle) :

- Fermeture des travées II et III.
- Fermeture des travées IV et V partie basse. Sur face Est, l'enduit présentait de nombreux graffiti dont une barque en forme de nef relatant le départ et le transit vers l'orient à l'époque des croisades.

DANS LA PÉRIODE FIN XIII - TOUT DÉBUT XIV SIÈCLE

- 1 - Mise en place dans les travées III et IV d'un niveau intermédiaire soutenu par 3 arcs-diaphragme (témoin sur l'enduit face Est l'arc séparant les travées IV et V par une croix pattée inscrite).
- 2 - Dans l'aile latérale Sud mise en place d'arcs diaphragme (au nombre de 4 : 5 espaces comme la chapelle). Dans un bâtiment préexistant dont 2 ouvertures subsistent dans le mur de défense oriental.
- 3 - Création d'ouvertures supplémentaires permettant d'accéder aux différents espaces et aux différents niveaux ainsi créés.
 - Face Nord chapelle : Porte d'accès à la travée II
 - Face Sud chapelle : Porte d'accès travée II ; Porte d'accès travée III
- 4 - Prolongement de la chapelle dans sa partie Ouest par un petit bâtiment avec porte plein cintre façade Ouest comprenant 2 arcs-diaphragme.
- 5 - Mur d'enceinte avec grand portail d'accès arc plein cintre et arc surbaissé fermant l'ensemble des bâtiments dans leurs parties sud-ouest et délimitant une 2ème enceinte.

FONCTIONS ET USAGES DE LA CHAPELLE ET SES DÉPENDANCES.

LA CHAPELLE DU XI SIÈCLE : « ÉDIFICE ORIENTÉ : »

Construite pour une fonction culturelle dans cette période de grande ferveur, elle s'adressa dès sa création aux pèlerins en route vers les grands pèlerinages.

Deux raisons essentielles :

1 - L'appellation d'origine : *Sancti Cristofori* dans l'acte de 1025

2 - Croisement de routes : seule logique du choix de l'implantation, car aucune agglomération ne se trouve à proximité immédiate de l'édifice.

* Néanmoins la présence d'une importante nécropole paraît justifier de l'attrait qu'a dû connaître ce sanctuaire à lui tout seul, et vraisemblablement en continuation d'un lieu de culte plus ancien (2^e et 4^e siècle).

L'ENSEMBLE DU XII SIÈCLE :

L'ordre du Temple, en plein expansion, dans sa vocation première qui était d'assurer la sécurité des pèlerins ainsi que l'assurer leur transit vers la terre Sainte, en toute logique s'efforça de récupérer ce point stratégique, ce carrefour de routes, ce lieu de culte auprès des moines de St- Victor et, grâce à leur bienveillance à son égard, leur implantation à St-Christophe de Brignoles fut simplifiée.

LES AMÉNAGEMENTS DE LA FIN DU XIII SIÈCLE :

L'énorme essor de l'ordre du temple vit l'extension de St-Christophe à un rôle agricole.

Outre l'excellence de la situation géographique, qui en fit un lieu de halte privilégié pour les pèlerins rassurés par la présence des Templiers, la fertilité des terres arrosées par le Caramy favorisa l'exploitation agricole : blé, céréales, vignes, élevage bovins, ovins, etc. autant de productions destinées à l'orient.

Pour en vérifier l'importance des ressources et la nomenclature exacte tant des produits, du personnel que des revenus nous n'avons qu'à nous reporter à la visite générale de Malte de 1338 (aux archives des Bouches du Rhône) reproduite et disséquée par l'historien des Templiers, J. A. DURBEC dans la revue *Provence-Historique*.

De cette époque nous possédons l'acte d'arrestation du Commandeur de Brignoles, arrêté le 24 Janvier 1308 dans le château de Montfort ; un inventaire des biens y est dressé tout en précisant que le frère Pierre Borgondio avait déposé les biens du temple auprès du chapelain de la maison du temple de St-Christophe Guillaume de Néoules.

Pierre Borgondio (ou Borgondion) était de la famille des Seigneurs de Trets, Vicomte de Marseille, Seigneur de Roquefeuille.

Alors que l'arrestation des Templiers eut lieu le 13 Octobre 1307 dans tout le royaume de France, l'arrestation eut lieu 4 mois après (24 Janvier 1308).

En ce qui concerne Borgondio, il fut emprisonné dans le château de Meyrargues, d'où il put s'évader quelques années plus tard, et il termina sa vie en ermite dans une grotte du Verdon où la mémoire populaire conserva longtemps l'image d'un ermite, retiré du monde, qui se laissa mourir en odeur de sainteté.

Depuis on érigea à l'intérieur de la grotte une chapelle sous le vocable de N.D de l'Assomption.

LES GRANDES FAMILLES PROVENÇALES PRÉSENTES À SAINT-CHRISTOPHE

1326 : Jacques MACONI

1338 : Savaric Ste-MAXIME

1347 : Étienne ORIASSI

1348 : Bertrand de VAYESCO

1394 : Reforciat de CASTELLANE qui est Précepteur de l'Ordre des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem de la Préceptorerie de St-Christophe de Brignoles. Son blason surmonté au Chef de la Croix de l'Ordre (Commandeur) se trouve au-dessus de la porte Nord-Est (travée II) recouvert du manteau de l'Ordre.

1411 : Jean de MAYRONIS

1426 : Pierre de DEMANDOLX

1480 : Jean de LAINCEL

1548 a 1599 : François de PUGET : devient ensuite Grand Prieur de St-Gilles. Participe à la défense de Malte contre Soliman en compagnie de Jean de Gléon dit Durban, Commandeur de Montfort/Argens où se trouve son Cabinet d'Alchimie.

1580 : Pierre de Maireville ou de MERVEILLE dit PERLES. Dont la pierre tombale énigmatique se trouve dans l'église de Montsaunès, Commanderie remarquable par ses fresques templières sur la voûte en berceau de l'église.

1643 : Jean Flotte de la BASTIE-MONTSALEON

1688 : Gaspard de Tressemanes CHASTEVIL

1735 : Commandeur de BEAUSSET

1741 : Jean-Louis Gaspard de MURS

1793 : Abolition de l'Ordre de Malte : Le domaine fut vendu comme bien national, des croix furent martelées. Ce fut une exploitation agricole jusqu'au propriétaire actuel à l'exception du pèlerinage de Saint-Christophe le 28 Juillet de chaque année, pour la fête du Vins/Caramy.

Pendant l'occupation des Hospitaliers qui devinrent Ordre de Malte plus tard, ce fut au départ un domaine agricole florissant, mais les dettes contractées lors de son achat, comme tous les autres biens provenant des Templiers furent une charge trop lourde et l'Ordre de Malte ne s'en remit vraiment jamais.

Hélion de Villeneuve, de la famille des Vicomtes de Barcelone, Comte de Provence, s'il fut, en tant que grand Maître des Hospitaliers, l'artisan efficace de la, récupération des biens templiers, ne fut pas aussi habile financier auprès du Roi de France qui vendit les biens du Temple jusqu'à 2 ou 3 fois leur valeur.

Et grâce aux « visites pastorales », visites régulières environ tous les 4 à 5 ans, faites par l'Ordre de Malte, on voit la lente dégradation des biens et des revenus. A son abolition, l'Ordre ne pouvait même plus assurer de bénignes réparations !

L'Ordre de Malte ne fut jamais le prestigieux gestionnaire que fut l'Ordre du Temple.

En 1793, la disparition de l'Ordre de Malte, conservé aux archives départementales, le bien de Saint-Christophe fut vendu à des particuliers comme bien national.